



## Partenariat avec CarAmigo

*Les propriétaires Ford encouragés à partager leur véhicule*

**Berchem-Sainte-Agathe, le 8 janvier 2016** – En tant que constructeur automobile pionnier de la mobilité alternative, Ford annonce avoir signé aujourd'hui un partenariat avec CarAmigo, la première plateforme de location de véhicules entre particuliers en Belgique. Ce partenariat vise à encourager les propriétaires ainsi que les futurs propriétaires d'un véhicule Ford à y inscrire leur voiture. Concrètement, lors de l'acquisition d'un nouveau véhicule, ou lors des entretiens, son propriétaire sera informé sur les avantages de le louer à d'autres particuliers via CarAmigo, et sur les économies qu'il pourra ainsi en retirer.

Pour rappel, bien qu'occasionnant à son propriétaire des coûts importants en termes d'amortissement, d'assurances, de taxes et d'autres frais divers, un véhicule personnel n'est utilisé en moyenne que 5% du temps. Ce partenariat permettra ainsi aux clients Ford de rentabiliser de façon efficace les coûts de possession de leur véhicule, tout en optimisant l'utilisation de ce dernier. Le nouvel acquéreur d'un véhicule Ford peut d'ores et déjà calculer le montant de son économie potentielle -voire de son gain- s'il inscrit son véhicule sur CarAmigo, grâce au simulateur mis à sa disposition sur [www.caramigo.be/ford](http://www.caramigo.be/ford) ou [www.fr.ford.be/caramigo](http://www.fr.ford.be/caramigo).

### Accord fiscal

La location de véhicules entre particuliers est aussi l'une des solutions efficaces pour contribuer à diminuer le parc automobile en favorisant une utilisation plus rationnelle des dits-véhicules. Rationnelle mais également sécurisée puisque CarAmigo fournit une assurance omnium ainsi qu'une assistance routière Touring à chaque location, vérifie le profil de chacun des locataires et a même négocié pour le compte de ses propriétaires-loueurs un accord avec les autorités fiscales belges au travers d'une décision fiscale anticipée, dite « ruling ». Concrètement, l'autopartage de véhicule ne sera pas considéré comme un revenu professionnel pour les utilisateurs particuliers, moyennant le respect de conditions ayant notamment attiré au nombre de véhicules loués, à la durée cumulée des locations et aux montants cumulés des revenus générés<sup>1</sup>.

Alex Gaschard, fondateur de CarAmigo se réjouit de ce partenariat: « *La collaboration avec Ford va permettre à CarAmigo d'élargir son offre et, de ce fait, contribuer à populariser le concept de location de véhicules entre particuliers. Le fait qu'une grand marque automobile telle que Ford s'investisse concrètement dans la nouvelle mobilité est très réjouissant et nous encourage à aller un pas plus loin dans la promotion des bénéfices de l'économie du partage* ».

Via la présence de Ford au Salon de l'auto à Bruxelles ainsi que via son réseau de points de vente, cette action de co-marketing soutenue en direct marketing, en PLV et en communication digitale, touchera beaucoup de clients Ford en Belgique et sera par la suite étendue au Grand-Duché de Luxembourg.

###

<sup>1</sup> Voir le communiqué <http://caramigo.prezly.com/premiere-mondiale-la-societe-de-location-de-vehicules-entre-particuliers-caramigo-conclut-un-accord-de-ruling-avec-ladministration-fiscale>

### **A propos de CarAmigo**

Récemment reprise dans la presse nationale et internationale<sup>2</sup> comme l'une des startups belges les plus prometteuses, CarAmigo est la plus grande place de marché de location de voitures entre particuliers en Belgique.

Grâce à CarAmigo, un propriétaire récupère ses frais de voiture en la louant à d'autres personnes, en toute confiance puisque CarAmigo vérifie tous les conducteurs et fournit une assurance omnium.

Un conducteur désirant louer un véhicule peut choisir celui qui lui convient, où il veut et quand il veut, en toute sérénité puisque les véhicules bénéficient d'une assistance routière 24h/24.

Alors inscrivez-vous gratuitement sur [www.CarAmigo.be](http://www.CarAmigo.be), et c'est parti !

<sup>2</sup> Notamment dans le rapport **World in Beta** de **PwC**: [Who's Who in Europe's Mobility Equation \(and the Unique Role they Play in Redefining the Playbook\)](#)

### **About Ford Motor Company**

Ford Motor Company, a global automotive industry leader based in Dearborn, Mich., manufactures or distributes automobiles across six continents. With about 195,000 employees and 66 plants worldwide, the company's automotive brands include Ford and Lincoln. The company provides financial services through Ford Motor Credit Company. For more information regarding Ford and its products worldwide, please visit [www.corporate.ford.com](http://www.corporate.ford.com).

### **Ford of Europe**

Ford of Europe is responsible for producing, selling and servicing Ford brand vehicles in 50 individual markets and employs approximately 53,000 employees at its wholly owned facilities and approximately 68,000 people when joint ventures and unconsolidated businesses are included. In addition to Ford Motor Credit Company, Ford Europe operations include Ford Customer Service Division and 24 manufacturing facilities (16 wholly owned or consolidated joint venture facilities and 8 unconsolidated joint venture facilities). The first Ford cars were shipped to Europe in 1903 – the same year Ford Motor Company was founded. European production started in 1911.

### **Ford in Belgium & Luxemburg**

Ford Belgium (Brussels) distributes Ford vehicles and Ford original parts in Belgium & Luxemburg, since 1922. Ford Lommel Proving Ground is the lead test facility for validation of all Ford models in Europe, with 360 employees.

### **Contact(s):**

<b>Ford</b>	Jo Declercq +32 (0) 2 482 21 03 <a href="mailto:Jdecler2@ford.com">Jdecler2@ford.com</a>	Arnaud Henckaerts +32 (0) 2 482 21 05 <a href="mailto:Ahenckae@ford.com">Ahenckae@ford.com</a>
<b>CarAmigo</b>	Julien Brasseur (FR) +32 (0) 2 290 31 09 +32 (0) 493 16 13 01 <a href="mailto:press@voice.be">press@voice.be</a>	Laure Vandeghinste (NL) +32 2 893 98 76 +32 479 60 45 92